

ACTIVITES/METIERS

Faire émerger un projet partagé

- Accompagnement à l'émergence de projet et aide à son appropriation
- Analyse stratégique et processus de planification
- Identification de scénarios de montage adaptés et innovants
- Conduite de la concertation avec le public

Organiser la mise en œuvre

- Structuration d'une organisation efficace, capable de mener à bien un portefeuille complexe de projets
- Accompagnement dans le déploiement de projet, optimisation des ressources : programmation, pilotage, contrôle
- Structuration de la gouvernance et animation des relations institutionnelles
- Conception et mise en œuvre des process et outils d'évaluation et suivi
- Communication de projet

Sécuriser les études, les procédures, la concertation

- Définition et optimisation du programme des études
- Définition et mise en œuvre de concertation efficace permettant de prendre en compte et concilier les attentes des différents acteurs
- Anticipation des exigences réglementaires pour optimiser leur articulation avec les études et les modalités de la concertation

Conclure le bon montage

- Evaluation préalable comparative (CP, DSP, MOE...)
- Optimisation du périmètre et des phases du projet
- Aide à la négociation d'un contrat gagnant - gagnant
- Audit de contrats en cours, assistance à l'évolution des relations contractuelles et à la renégociation

Maîtriser la conduite du projet

- Management de projet
- Planification du processus de décision, validation, contrôle qualité et animation du reporting
- Amélioration de l'efficacité opérationnelle et audit organisationnel (économie, efficacité, efficacité)
- Gestion des risques (interfaces, coûts, délais, qualité) techniques, économiques, juridiques et politiques
- Assistance au suivi contractuel et à l'évaluation des performances

Evaluer, valoriser, se former

- Construction d'indicateurs de mesure et d'atteinte des objectifs
- Capitalisation de l'expérience (Rex), coaching et formation
- Système de management de la qualité et développement des compétences

Chez Egis Conseil, l'homme est placé au cœur de la démarche de l'entreprise... Du consultant au citoyen, de l'amont à l'aval, tout l'art est d'ouvrir les meilleures voies pour que la réussite de chaque projet soit toute tracée.

L'expertise pour baliser la réussite de chaque projet

Intervention ponctuelle ou accompagnement dans le temps, à chaque type de mission son processus

Organisation, gestion de projet, procédures réglementaires (concertations, enquêtes publiques,...), gestion et animation institutionnelle, évaluation des politiques publiques, économie de projets, stratégie juridique, financière et fiscale de montage, contractualisation... Nous adaptons toujours le périmètre de nos interventions à vos besoins.

Une approche transversale et pluridisciplinaire pour orienter la décision

- Projétive et stratégie de projet
- Analyse fonctionnelle et analyse de la valeur
- Analyse des risques quantitative et qualitative
- Tableaux de bord, systèmes et processus de pilotage
- Reporting et synthèse communicants



Les Contrats de Partenariat Public Privé (PPP)

Optimiser la relation partenariale entre les maîtres d'ouvrage publics et le secteur privé

Depuis 2004 les contrats de partenariat public-privé représentent un nouveau mode de relations entre les maîtres d'ouvrage publics et les entreprises visant à optimiser la réalisation de projets publics complexes. Pour sécuriser ces montages nouveaux et complexes, Egis Conseil apporte aux maîtres d'ouvrage publics et aux opérateurs privés, l'ensemble de ses savoir-faire sur les différents aspects clés de ces contrats (Choix du montage, connaissances des procédures réglementaires, évaluation et analyse des risques, dialogue compétitif...) en conformité avec la méthodologie de la MAPPP.

Un partenariat "gagnant-gagnant"

S'appuyant sur les compétences multi disciplinaires de ses équipes et celles du groupe Egis, Egis Conseil fait du PPP un partenariat "gagnant/gagnant", équilibré, sur tout le cycle de vie du projet : de son émergence à sa conception, sa réalisation et jusqu'à sa période d'entretien/maintenance et éventuellement de renouvellement.

